

destinée aux éleveurs de moutons. Ils ne voteront pas pour le gouvernement sans cela.

**Une voix:** C'est tout simplement du chantage électoral.

**M. Horner:** En effet, c'est du chantage électoral.

**M. R. E. McKinley (Huron):** Monsieur l'Orateur, je n'aborderai pas la question de savoir s'il convient d'appliquer le concept de la gestion des approvisionnements aux produits agricoles. Il semble que l'application de ce concept par la Commission canadienne du lait et le ministre actuel n'ait pas donné tous les résultats espérés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** Ce fut un échec évident.

**M. McKinley:** La déclaration que le ministre a faite aujourd'hui amplifie celle qui a été faite à cet égard il y a environ trois semaines. Je soutiens que s'il doit y avoir une gestion des approvisionnements dans notre pays, elle devrait relever de la Commission canadienne du lait et aussi du contrôle du producteur laitier canadien. Il me semble qu'on devrait s'employer davantage à trouver des débouchés et que la Commission canadienne du lait devrait tenter d'en trouver à l'étranger pour les produits laitiers de notre pays.

Je sais qu'on a déduit beaucoup d'argent des montants versés aux producteurs pour les excédents de lait afin qu'ils puissent acquérir les débouchés actuels. Nous nous sommes assurés ces débouchés en utilisant l'argent même des producteurs. En même temps, cependant, nous leur avons dit de réduire leur production. Maintenant nous avons des marchés, mais pas assez de produits à leur vendre, ce qui fait que les producteurs de lait et les cultivateurs canadiens perdent des millions de dollars.

**M. Horner:** Qu'on n'aille pas forcer encore d'autres petits cultivateurs à quitter la terre avant les élections.

**M. McKinley:** J'ajouterais que notre fromage canadien se vend bien. Néanmoins, depuis déjà quelque temps, les fromageries font face à des difficultés énormes. Je sais que celles de l'Ontario, et d'autres provinces aussi, ont du mal à suffire à la demande. Là aussi les cultivateurs y perdent. Des exportations auraient pu leur rapporter de l'argent. Ces problèmes ont nui, bien entendu, aux petites fromageries qui n'ont pu maintenir le niveau de leur production.

**M. Horner:** Le gouvernement veut les forcer à fermer leurs portes.

**M. McKinley:** Je vois que vous êtes sur le point de prendre la parole, monsieur l'Orateur. Je suis censé ne pas parler plus longtemps que le ministre. Il m'arrive de penser qu'il fait des déclarations brèves, afin que nous soyons brefs nous-mêmes. Je pense que depuis la décision rendue par Votre Honneur sur ce point, il a tenu à se couvrir dans ce domaine.

Les laiteries ont traversé des moments difficiles en raison de la pénurie de lait. Les débouchés existent, mais nous n'avons pas assez de beurre. Nous sommes constamment restés en retard sur la demande. Je tiens à faire remarquer au ministre qu'il a annoncé trop tard que les producteurs pourraient augmenter le volume de leur production avant que ne soit appliqué le prélèvement de dépassement du contingent. Pour annoncer cela, il n'aurait pas dû attendre que nous soyons presque arrivés à la veille d'une élection. Ses services ne devraient pas procé-

der de la sorte. Ils devraient accomplir leur tâche d'une manière qui profiterait à l'ensemble des producteurs et ils devraient veiller à ce que les cultivateurs reçoivent toujours le plus d'argent possible en échange de leurs produits.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, nous aurions aimé que la déclaration fasse état de l'importance de la réduction du prélèvement. Je pense que l'on sait assez bien que le prélèvement peut atteindre \$2.40 les 100 livres pour les livraisons en excédent du contingent. C'est un facteur important de l'expansion de l'industrie de transformation du lait. Bien sûr, la déclaration du ministre soulève deux questions. Le prélèvement a-t-il été trop élevé, et est-il destiné à réduire la production de lait transformé? Cette restriction a fonctionné de deux façons. En premier lieu, on a imposé un prélèvement de \$2.40 les 100 livres, ensuite, on a fait disparaître un grand nombre de très petits agriculteurs. C'est ainsi qu'a fonctionné le système de gestion de l'offre. Et c'est le genre de gestion qui sera introduit par la mesure législative dont nous discuterons dans un moment. Tout cela pose un problème. Nous devons nous demander si des liens assez étroits existent entre les niveaux de production et les besoins du marché à l'échelle nationale.

Par exemple, il y a pénurie de lait au Canada. Le problème est si grave que nous devons payer les 10 millions de tonnes de beurre provenant des États-Unis 64.5 cents la livre, plus les frais de transport. Cette pénurie existe depuis maintes années au Canada. Évidemment, c'est la preuve que la gestion de l'offre a réussi, mais c'est l'industrie laitière canadienne qui en a fait les frais. Les petits exploitants ont subi des pertes, après s'être vus imposer un prélèvement de \$2.40. Ainsi, dans la région que vous représentez, monsieur l'Orateur, et dans d'autres secteurs de l'Est du Canada, bon nombre de fromageries ont dû fermer leurs portes; il en a été de même pour certaines usines de transformation qui utilisaient la surproduction lorsqu'il y en avait, de l'industrie laitière canadienne.

J'invite la Commission du lait à étudier la conjoncture des marchés intérieurs et extérieurs pour les produits laitiers, ainsi que les besoins à longue échéance dans ce domaine. Il me semble que le ministre aurait pu, comme cadeau de Noël au pays par l'intermédiaire de la Commission du lait, permettre à un certain nombre de jeunes cultivateurs, à condition que les conditions s'y prêtent et aux termes des règlements en vigueur, d'avoir leur part du marché. L'occasion était offerte au ministre de permettre aux petits cultivateurs de reprendre l'exploitation. Je suis heureux que la Commission canadienne du lait ait annoncé récemment qu'elle tente de déterminer quelles sont les possibilités à cet égard. Je pense que les cultivateurs attendent de voir de combien on réduira le prélèvement. Il nous tarde aussi de le savoir.

• (2.40 p.m.)

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, très brièvement, je voudrais commenter la déclaration que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson) vient de faire à la Chambre.

On nous informe que les contingentements seront modifiés de 10 p. 100 durant les mois d'hiver, c'est-à-dire au cours de la saison où la production est la moins élevée. Toutefois, je me réjouis du fait qu'un certain nombre de producteurs pourront en bénéficier, mais ce ne sera certainement pas la majorité. Le ministre me fait signe que